














ANNEE 2011
N°48

Bulletin communal



SOMMAIRE



	Editorial	P.3
	Budget	
	Dossier Assainissement	
	Environnement	
	Vie Communale	
	Aménagement de la commune	
	Actions du C.C.A.S Fête des Mères Repas des Aînés 11 novembre Cours de secourisme	
	Vie Associative V.A.L Age Vermeil Comité des Fêtes Atout Mômes A.P.E. L'odyssée Trois Coups Vaulxois Association Communale de Chasse	
	Etat Civil	
	Culture et Patrimoine	
	Artisans et Commerçants	

Infos utiles

Adresse courrier :
Mairie de Vaulx
74150 VAULX

Adresse courriel :
mairie @vaulx74.fr

Numéro de téléphone :
04 50 60 55 63

Numéro de télécopie :
04 50 60 09 50

Site internet :
www.vaulx74.fr

Heures d'ouverture :
mardi : 8h30 à 11h et 13h
à 18h30
vendredi : 13h à 18h30

Permanences du Maire et
des Adjointes sur RDV
s'adresser au secrétariat de
mairie.

Réalisé et mis en page par la Commission Communication : Olivier Marmoux, Laurent Bouvier, Evelyne Déplante, Yves Lamaison, Chantal Curty-Marchand, Patrick Chalot, Béatrice Pujol, Axel Mineur.
Remerciements à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce bulletin.
Imprimé par nos soins.

EDITORIAL



Si notre monde est en perpétuelle évolution depuis son origine, il semblerait qu'aujourd'hui cela se fasse sur un rythme de plus en plus rapide.

De la tempête Xynthia aux importantes chutes de neige de la fin d'année 2010 en passant par l'éruption d'un volcan islandais, les événements naturels exceptionnels viennent nous rappeler, souvent tragiquement, combien nous restons vulnérables aux différents aléas climatiques malgré toutes les précautions prises. Les bouleversements climatiques et politiques de ce début d'année confirment malheureusement ce constat.

De la réforme des retraites à la réforme des collectivités territoriales dont les fondements ont été fixés en 2010, l'organisation de notre société va devoir profondément évoluer avec certainement un impact important au niveau des communes. L'intercommunalité est aujourd'hui désignée comme l'entité à développer et vers laquelle les communes auront l'obligation de se diriger. A notre niveau, le transfert de la compétence « Eau et assainissement » à la communauté de communes est un premier pas en ce sens. La complexité et la technicité de nombres de tâches administratives auxquelles s'ajoute le désengagement des services de l'état auprès des collectivités font que des compétences telles que l'urbanisme seront difficiles à gérer localement et nécessiteront d'être assumées par des structures plus importantes.

Ceci étant, voilà déjà 3 ans que l'équipe municipale œuvre avec conviction pour une gestion efficiente et un développement harmonieux de la commune. A ce jour, plusieurs engagements qui avaient été pris en 2008 ont d'ores et déjà été réalisés malgré un contexte économique peu favorable et la nécessité de s'adapter aux nouvelles modalités de fonctionnement.

Vous retrouverez d'ailleurs dans ce bulletin annuel les projets municipaux réalisés ainsi que les principaux événements qui ont animé la vie de la commune en 2010.



Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Olivier MARMOUX

BUDGET DE LA COMMUNE

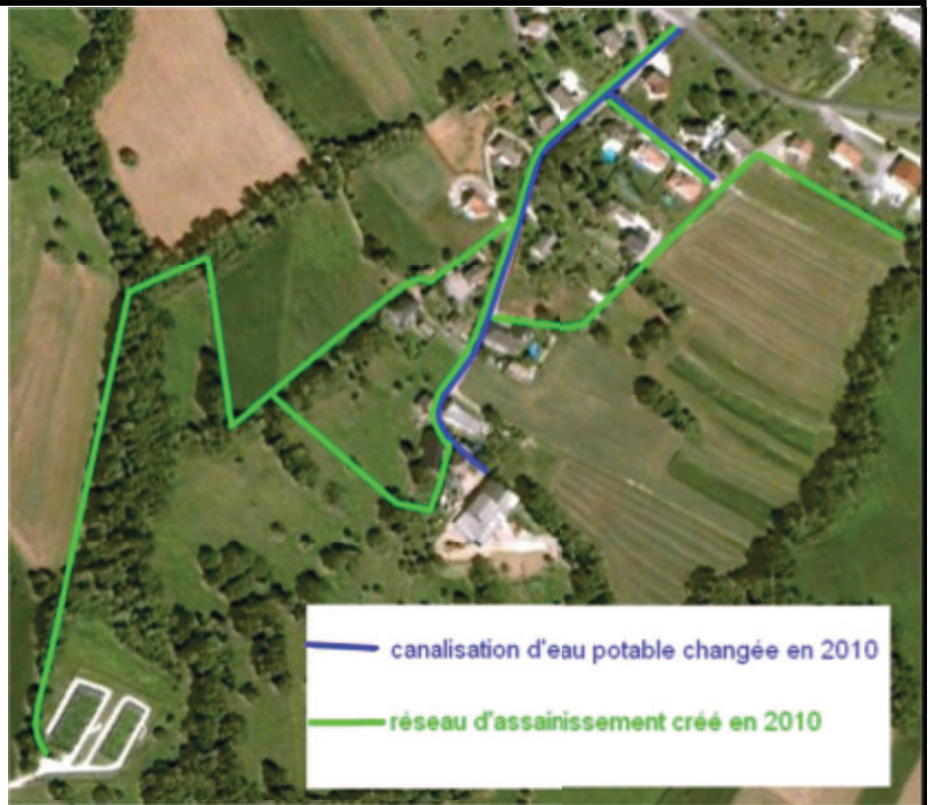
BUDGET DE LA COMMUNE

BUDGET DE LA COMMUNE

ASSAINISSEMENT

Assainissement et eau potable du Biolley:

Les travaux de la première tranche du Biolley (de la station d'épuration jusqu'à la route départementale traversant le Biolley) ont débuté comme prévu lors du second semestre 2010. Estimés initialement à 732 375 € HT, l'appel d'offres et l'optimisation du tracé ont permis d'obtenir un prix de réalisation de 439 890 € HT pour cette première tranche et un coût de 280 970 € HT pour la tranche conditionnelle (de la départementale jusqu'au réservoir d'eau potable).



Une subvention de 56 910 € HT du SMDEA pour l'assainissement ainsi qu'une subvention de 128 340 € HT de l'agence de l'eau ont permis d'alléger le coût final restant à la charge de la commune.

Une économie supplémentaire de 33 361 € HT sur le montant initial a pu être réalisée grâce à la mise en oeuvre d'un traitement à la chaux des terres extraites des tranchées. Ce recyclage a permis une diminution du nombre de transports et de l'apport de matériaux provenant des carrières.

Les entreprises retenues ont été l'entreprise COHENDET pour réaliser les travaux de la station d'épuration à la chapelle, et l'entreprise MITHIEUX pour le reste du chantier.

Ce sont 1 500 m de canalisation de 200 mm de diamètre et 36 regards béton qui ont été posés permettant de collecter les eaux usées de 28 logements. L'ensemble des eaux usées collectées par ce réseau est acheminé gravitairement vers la station d'épuration à macrophytes de la commune.

Les canalisations d'eau potable ont, elles aussi, été changées dans ce secteur permettant ainsi de profiter de l'ouverture de tranchées pour opérer un renouvellement de 495 m de canalisations d'eau potable de diamètre 100 mm et de refaire 28 branchements individuels.

A l'occasion de ces travaux, un ancien chemin de liaison du Biolley a été réouvert et le chemin rural allant de la chapelle à la station d'épuration a été restauré.

La plateforme de chaulage.



ENVIRONNEMENT



INAUGURATION DES SENTIERS

Un circuit pédestre et deux circuits VTT ont été créés sur la commune grâce à l'implication d'un groupe de bénévoles très actifs et d'élus, mais aussi grâce à l'Office du Tourisme de l'Albanais qui nous a prêté son concours pour l'élaboration de ce projet, pour sa mise en œuvre mais aussi pour la diffusion de topos guide. Que tous soient remerciés une fois encore pour leur implication et leur contribution à la réalisation de ce beau projet.

Le circuit pédestre a été balisé le 1^{er} mai : les panneaux signalétiques ont été fabriqués et mis en place par ce même groupe de bénévoles, et c'est par une belle et même trop chaude journée que nous avons inauguré nos trois circuits le 3 juillet 2010.

Les enseignants, avec le concours d'un groupe d'étudiants de l'école d'agriculture de Poisy et de Bernard Chabert se sont également mobilisés autour de ce projet avec la construction d'une mare pédagogique qui a été inaugurée elle aussi en début de matinée autour d'un café croissants. Moment bien sympathique qui s'est poursuivi avec la découverte d'une exposition de Bernard Baranger, photographe naturaliste.





Un buffet campagnard offert par la municipalité a permis de poursuivre les échanges et de goûter aux gâteaux apportés par les uns et par les autres.

Il était ensuite prévu de découvrir en petits groupes nos trois circuits, mais la chaleur étant tellement accablante, seuls 5 valeureux vététistes (dont Monsieur le Maire) ont bravé les conditions météo et ont effectué le circuit de 20 kms.

Ont également participé à cette journée : le SITOIA avec une information sur le compost et le tri sélectif, la ligue de protection pour les oiseaux, un apiculteur, et l'Office du Tourisme de l'Albanais qui nous a proposé l'achat de topos guides et divers ouvrages sur l'Albanais.



Olivier Marmoux, Maire de Vault, entouré de Christian Heisson, conseiller général, Hélène Buvat, Vice Présidente de la C3R, Philippe Laperrière, Président de l'Office du Tourisme et les Maires des communes voisines.

ENVIRONNEMENT

Nettoyons la nature –le 25 septembre 2010



C'est sous une pluie battante qu'a débuté cette matinée «Nettoyons la nature» parrainée par les Centres Leclerc, et animée par l'école de Vaultx et la Mairie . Les parapluies et les imperméables étaient indispensables pour mener à bien cette opération. Il est vrai que les participants se sont fait un peu attendre mais avec la détermination des enfants, les parents n'ont pu qu'abdiquer !

Après distribution des gants, un groupe s'est formé et a passé au peigne fin le chef lieu.



La collecte a été relativement maigre cette année. Quelques déchets, mégots, bouteilles, mais pas de quoi déplacer un camion pour le chargement !



Cette opération s'est terminée autour d'un buffet offert par la Mairie où petits et grands ont pu se restaurer après cette matinée arrosée !

A l'année prochaine sous le soleil ...

VIE COMMUNALE

Aménagement du centre du village

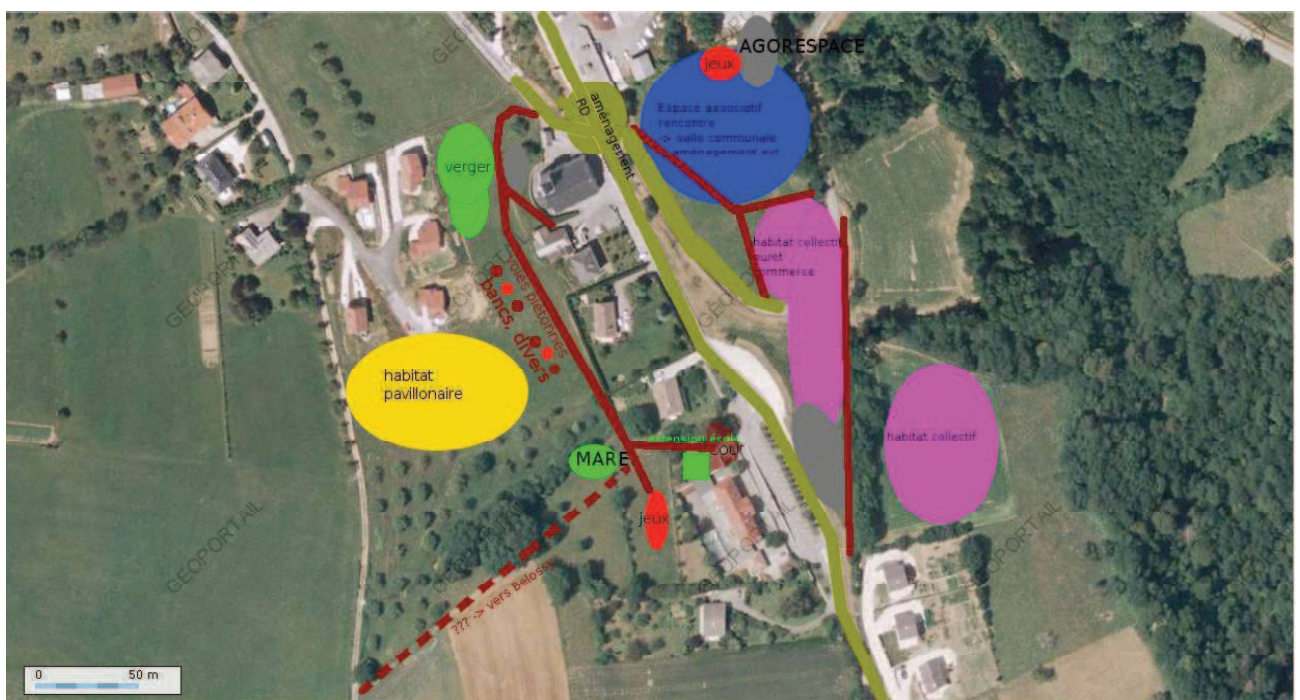
Cet aménagement, qui comprend la construction d'une salle d'activités, de logements en mixité sociale, de locaux techniques mais aussi la prise en compte des déplacements, des stationnements et des cheminements entre les différents équipements du village, ainsi que le réaménagement de l'école, représentent les gros projets de notre mandat.

Rappel des différentes étapes :

- Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des familles de Vaulx pour connaître leurs souhaits en matière d'aménagement du centre du village.

Nous avons obtenu 49 retours, sur environ 300 foyers. Les souhaits exprimés vont essentiellement vers la construction d'une salle à vocation festive et d'activité et à la création d'espaces de jeux pour toutes les tranches d'âges. Vient ensuite la demande de commerces et de logements.

- Les associations ont également été consultées en amont afin de connaître leurs souhaits pour bâtir une salle correspondant à leurs besoins.



- Le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) nous a ensuite accompagnés pour définir une orientation d'aménagement qui a été présentée lors d'une réunion publique, le 5 octobre dernier.

Ont participé à cette réunion une cinquantaine de personnes, qui n'ont pas fait de remarques particulières sur le projet en lui-même. Par contre, beaucoup de questions ont été posées sur la sécurisation des déplacements le long de la route départementale. Cet aspect sera traité dans le projet, dans sa globalité et après que les travaux d'assainissement collectif soient réalisés.

- Cette orientation d'aménagement étant un peu différente de celle élaborée dans le PLU, une modification de celui-ci a été nécessaire et une enquête publique a été lancée dernièrement.

Aucune remarque en lien avec le projet n'a été faite par la population.

- L'ensemble de ces projets, ainsi que le réaménagement de l'école ont été chiffrés par un économiste, et s'inscrivent tout à fait dans les possibilités financières de la commune.

- Prochaine étape : un concours d'architectes va être lancé pour la construction de la salle, des locaux techniques, et l'implantation des logements et aires de jeux. Les stationnements et déplacements entre les différents équipements de la commune seront également pris en compte dans ce concours qui prendra environ 6 mois et qui devra nous permettre de sélectionner le meilleur projet tout en respectant le budget imparti.

Une réunion publique sera programmée pour vous présenter le projet retenu.

VIE COMMUNALE

VOIRIE

Le chemin rural allant du vieux four sur les Bettes jusqu'aux écuries d'Angeville a été aménagé pour le rendre plus carrossable tout en renforçant par la même occasion la conduite d'eau potable (alimentant Fresnes, Le Biolley, Mornaz et Thusy). L'ensemble des travaux a été réalisé suivant les prescriptions des services du Conseil Général afin de bénéficier des aides de réhabilitation des chemins ruraux qui s'élèvent à 30 % du coût réel.

Le curage des fossés a été réalisé sur 1km 200. Les secteurs entretenus ont été le chef lieu, Lagnat, le Biolley, Bellossy ; les autres hameaux étant programmés pour 2011.

La campagne de déneigement, tout comme en 2009, a été importante avec des épisodes neigeux exceptionnels de par leur intensité et leur fréquence en fin d'année 2010. 75 heures ont été nécessaires pour l'ouverture des chaussées enneigées durant toute l'année.

Le fauchage des accotements de la chaussée a été effectué en deux passes, une fin juin et l'autre courant septembre.

Equipements

Le parc informatique de l'école a été complété par de nouveaux équipements grâce à l'opération « Ecole Numérique Rurale ». 10 ordinateurs portables, un tableau blanc interactif ainsi que des logiciels ont été mis à disposition des enseignants. Ce matériel permet un enrichissement des pratiques pédagogiques et offre aux élèves de la commune la possibilité d'accéder aux mêmes ressources que celles mises à disposition sur des communes urbaines. Ces acquisitions n'auraient pu se faire sans des subventions de l'éducation nationale qui ont couvert 80% du coût d'achat.

